FONDATION PARTAGE & VIE

Reconnue d'utilité publique

LIVRET D'ACCUEIL

Maison de retraite médicalisée - **Gujan-Mestras**

L'Arousiney

Bienvenue à vous !

Toutes les équipes de *L'Arousiney* vous souhaitent la bienvenue.

Chaque personne est là pour faciliter votre installation et vous apporter au quotidien l'attention et les soins nécessaires à votre bien-être.

Les informations contenues dans ce livret vont vous permettre de mieux connaître l'organisation de l'établissement, la manière dont se déroulent les repas, les activités qui vous sont proposées et les modalités de prise en charge des soins.

Nous vous invitons à lire ce livret d'accueil et à en parler avec vos proches. Nous sommes là pour répondre en détail à vos questions.

Confort et sécurité sont les buts de notre travail et de notre présence à vos côtés, n'hésitez donc pas à nous solliciter.

La direction

L'établissement propose 80 places en hébergement permanent, 4 places en hébergement temporaire et 6 places d'accueil de jour.

Votre cadre de vie

Situé à Gujan-Mestras, dans le sud du bassin d'Arcachon, en pays de Buch, l'établissement *L'Arousiney* bénéficie d'un cadre verdoyant et agréable.

L'Arousiney signifie en gascon le « résinier », celui qui récolte la résine des pins. Ce nom a été donné à l'établissement par le conseil des sages de la ville.

Il propose 80 places en hébergement permanent, 4 places en hébergement temporaire et 6 places d'accueil de jour.

Un espace spécifique accueille 28 personnes souffrant de troubles cognitifs ou mnésiques. La communication, l'accompagnement, les animations et les soins sont organisés et adaptés en fonction de la maladie et des besoins de ces personnes.

Les membres de l'équipe sont tous des professionnels aux compétences reconnues pour que, de l'assistante administrative au médecin, de l'agent d'entretien à l'aide-soignant, vous soyez chaleureusement entouré(e) et que votre vie quotidienne se déroule dans le respect de vos droits et libertés.

Chez vous, pour vous

D'une superficie de 22 m^2, toutes les chambres sont équipées d'une salle d'eau adaptée à votre confort, avec lavabo, douche et toilettes.

Si les gestes quotidiens et les déplacements vous sont devenus difficiles, les aides-soignants vous aideront dans les actes de la vie de tous les jours.

Pour que vous vous sentiez en toute sécurité dans votre chambre, nous mettons à votre disposition un système d'appel d'urgence. Vous pouvez entrer en contact aussi souvent que nécessaire avec une personne de l'équipe.

Télévision et téléphone peuvent être installés si vous le désirez. L'installation de ces appareils sera effectuée par l'agent d'entretien ; vous devrez apporter votre téléviseur, mais le poste téléphonique est fourni par l'établissement.

Aménagée avec du mobilier et un lit spécialement adaptés aux difficultés de l'âge, cette chambre est la vôtre. Vous pouvez vous y installer avec vos petits meubles et vos objets personnels.

Dans votre chambre, vous êtes chez vous, vous recevez votre famille ou vos amis quand vous le désirez, dans le respect des horaires indiqués dans le règlement de fonctionnement de l'établissement. Pour entrer, le personnel doit frapper à votre porte et attendre d'y avoir été invité pour ouvrir.

À tout moment, vous pouvez sortir pour aller vous promener, déjeuner à l'extérieur avec vos proches et même partir en week-end. Prévenez-nous simplement de votre absence.

À savoir

- **Le ménage** est régulièrement fait dans chacune des chambres, chaque fois que cela est nécessaire. Il est réalisé quotidiennement dans toutes les pièces communes.
- **Le nettoyage du linge** de maison (les serviettes de toilette, les draps, le linge de table…) et le blanchissage de vos vêtements personnels sont effectués toutes les semaines. Il convient de marquer vos affaires avec des étiquettes à votre nom. Nous pouvons également marquer votre linge (prestation complémentaire facturée). Parlez-en à votre famille. Il vous appartient de prévoir le nettoyage de votre linge délicat comme les robes, les lainages ou les manteaux, avec l'aide de vos proches si nécessaire.
- **Les travaux quotidiens** de l'établissement et du jardin sont pris en charge par l'agent d'entretien.
- Chaque jour, **le courrier** est distribué par le personnel. Vous pouvez déposer à l'accueil, ou faire déposer par un membre de l'équipe, les lettres affranchies que vous voulez envoyer.
- **Un salon de coiffure** est mis à disposition au sein de l'établissement (prestation annexe facturée). Vous pourrez également faire appel à votre coiffeur si vous le souhaitez.
- **Des prestataires extérieurs** de votre choix (pédicure-podologue, kinésithérapeute, etc.) peuvent aussi venir vous prodiguer leurs soins, qui seront alors à votre charge.
- Vous pouvez déposer **vos objets de valeur** dans le coffre de la résidence.

Les membres du personnel feront preuve d'attention, de courtoisie et d'un accompagnement de qualité à votre égard. Si tel n'était pas le cas, parlez-en sans attendre à la direction et à vos proches.

Votre bien-être

Les salariés de *L'Arousiney* sont là pour assurer votre bien-être. En charge des trois principaux services que sont l'hôtellerie, les soins et l'administration, toute l'équipe est sous la responsabilité de la direction de l'établissement.

Chaque membre du personnel fera preuve d'attention, de courtoisie et d'un accompagnement de qualité à votre égard. Si tel n'était pas le cas, parlez-en sans attendre à la direction et à vos proches.

- **Le service hôtelier** comprend des cuisiniers, des agents des services logistiques, un responsable logistique et un ouvrier d'entretien.
- **L'équipe de soins** comprend un médecin coordonnateur, un cadre de santé, un psychologue, des infirmiers diplômés d'État, des aides-soignants, des aides médico-psychologiques, un animateur.
- **Le service administratif** comprend, outre la direction, un secrétaire et un agent d'accueil chargés de répondre à vos demandes.

Une cuisine équilibrée et savoureuse

La cuisine est dirigée par un chef cuisinier que nous vous invitons à rencontrer avec vos proches si vous le souhaitez.

Il garantit des repas variés, équilibrés et savoureux, qui tiennent compte des régimes prescrits par votre médecin traitant ainsi que des recommandations de la commission de restauration.

Tous les menus sont élaborés sur place, et leur préparation respecte les normes d'hygiène de la restauration.

Invitez vos proches aussi souvent que vous le souhaitez, la salle à manger des familles est réservée à cet effet. Des menus gourmands sont proposés avec un petit supplément. Il suffit d'informer le secrétariat au minimum 48 heures à l'avance.

Déjeuners et dîners sont servis au restaurant. En fonction de votre état de santé et à la demande du médecin, du personnel soignant ou de la direction, des plateaux peuvent vous être servis en chambre.

Horaires des repas :

- le petit déjeuner en chambre à partir de 7h45 ;
- le déjeuner à 12h15 ;
- le goûter de 15h45 à 16h30 ;
- le dîner à 18h30.

Vos activités

Quelles activités préférez-vous ? Des ateliers pour exercer votre mémoire ? Des activités manuelles comme la peinture ? Ou encore confectionner un gâteau, participer à une chorale, pratiquer de la gymnastique douce pour vous maintenir en forme ?

Notre programme d'animations est varié : ateliers mémoire, chant, jeux de société, travaux manuels, lecture du journal, repas à thème, pique-niques, gymnastique adaptée, ateliers thérapeutiques (médiation animale, poterie, stimulation sensorielle en espace Snoezelen…), jardinage, sorties diverses…

Un des objectifs de l'établissement est de privilégier le lien social en s'ouvrant sur l'extérieur et en maintenant les relations intergénérationnelles.

Des rencontres sont organisées avec les élèves des écoles voisines, les résidents d'autres maisons de retraite du secteur, des bénévoles et les habitants du quartier. Les familles et amis sont les bienvenus et sont régulièrement conviés à participer à des après-midi conviviales (spectacle de magie, goûter dansant avec orchestre, fête de l'été...).

Toutes ces activités sont mises en place par un animateur professionnel dans le seul but que vous y preniez du plaisir. Vous n'avez aucune obligation d'y participer.

Le programme des activités est affiché sur un panneau d'information à l'accueil.

À tout moment, pour bavarder, regarder la télévision ou partager une collation, plusieurs tisaneries sont à votre disposition.

> **Toutes les activités sont proposées dans le seul but que vous y preniez du plaisir.**

Nous sommes là pour trouver des solutions avec vous.

La qualité des soins

L'Arousiney est un établissement privé à but non lucratif. Son fonctionnement et ses tarifs sont encadrés par la réglementation, en partenariat avec le conseil départemental et l'ARS qui garantissent la qualité des soins prodigués et des personnels engagés.

Sachez également que la résidence fait partie du réseau de gérontologie local, qui est composé d'organismes sociaux ainsi que d'établissements et de services de soins publics et privés locaux.

Le médecin coordonnateur est le référent médical de l'établissement. Il supervise l'équipe soignante, sous la responsabilité et l'autorité administratives du directeur. Il veille à une bonne coordination entre les intervenants extérieurs que vous avez choisis (votre médecin traitant, vos médecins spécialistes, votre kinésithérapeute, votre pédicure-podologue par exemple) et les soignants de l'établissement. Il s'assure que vous bénéficiez des soins que votre état de santé nécessite (même s'il ne prescrit aucun acte médical, sauf en cas d'urgence, de risques vitaux, ou lors de la survenue de risques exceptionnels exigeant une organisation adaptée des soins ; les médecins traitants sont alors informés des prescriptions réalisées). Ses horaires de présence dans l'établissement vous seront communiqués. Vous avez par ailleurs l'entière liberté de garder ou de choisir votre médecin traitant, à qui il sera proposé la signature d'un contrat type réglementaire portant sur les conditions de son intervention au sein de la résidence.

Votre dossier médical est transmis au médecin coordonnateur et protégé par le secret médical. Vous disposez d'un droit d'accès à votre dossier conformément aux dispositions de la loi n° 2002-303 du 4 mars 2002.

Si vous avez momentanément besoin d'être hospitalisé(e), le personnel se chargera de l'ensemble des démarches administratives et des transmissions nécessaires auprès des équipes médicales de l'hôpital ou de la clinique. Vous retrouverez votre chambre à la résidence lorsque vous reviendrez.

Par ailleurs, n'hésitez pas à consulter l'équipe médicale avec vos proches en cas d'évolution de votre état de santé. Nous sommes là pour trouver des solutions avec vous.

Accueil et prise en charge

Avant votre arrivée, nous avons eu l'occasion de nous rencontrer et de voir ensemble comment vous alliez vous installer.

Rappelons les informations pratiques et les papiers nécessaires le jour de votre venue :

- votre pièce d'identité et une copie de votre livret de famille ;
- votre carte d'assuré(e) social(e) et un justificatif d'affiliation à un organisme complémentaire ;
- votre dossier médical, fourni par votre médecin traitant ;
- une copie de la notification de l'aide sociale, si concerné(e) ;
- vos justificatifs de ressources (dernier avis d'imposition, attestation de retraite…) ;
- une liste détaillée de vos affaires personnelles marquées à votre nom.

Les tarifs complets des prestations et services vous sont indiqués dans une fiche remise en annexe du contrat de séjour.

Nous vous rappelons que la résidence est habilitée à l'aide sociale.

En fonction de votre état de santé et de vos ressources, vous pouvez bénéficier de différentes aides :

- l'aide personnalisée au logement (APL) ou l'allocation de logement sociale (ALS) ;
- l'aide sociale ;
- l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

L'équipe administrative se tient à votre disposition pour toute précision.

L'établissement est assuré pour l'exercice de ses différentes activités, dans le cadre des lois et des règlements en vigueur. Cette assurance couvre votre responsabilité civile.

L'équipe administrative se tient à votre disposition pour toute précision.

Une équipe à l'écoute

Pour vous, le service administratif est ouvert en semaine de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Tous les membres de l'équipe sont au service de votre bien-être et de votre sérénité. En cas de problème, la direction est là pour vous écouter et faciliter le dialogue. Vous pouvez adresser vos suggestions sur le fonctionnement de l'établissement au **conseil de la vie sociale**, qui est composé majoritairement de représentants des personnes accueillies et des familles, ainsi que de représentants de l'établissement et du personnel (liste et coordonnées des représentants affichées sur le tableau à l'entrée de l'établissement).

Notre établissement s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la qualité. Dans ce cadre, nous pourrons souhaiter recueillir votre avis par le biais d'enquêtes de satisfaction.

Vous serez amené(e) à participer à l'élaboration de votre projet de vie. Il vous permettra de nous faire part de vos attentes, de vos besoins et de vos aspirations.

Afin de garantir vos droits et de prévenir tout risque de maltraitance, vous sont remis, en annexe du présent livret d'accueil, la charte des droits et libertés de la personne accueillie, la notice d'information relative à la personne de confiance et le règlement de fonctionnement de l'établissement.

En cas de besoin, vous pouvez faire appel à une personne qualifiée pour défendre vos droits. Si votre état de santé le demande, vous pouvez bénéficier d'une mesure de protection juridique.

Conformément aux dispositions de la circulaire du 12 juillet 2011 relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance, l'établissement informe et dispense des formations à ses salariés sur ces deux thèmes.

Il existe un numéro national de signalement de maltraitance : le 3977.

Données personnelles

- La Fondation Partage et Vie procède, dans le cadre de son activité, au traitement des données à caractère personnel de ses usagers, le cas échéant, de leurs représentants légaux, et de celles de ses collaborateurs (salariés, prestataires, etc.).
- Les personnes concernées ont un droit d'accès à leurs données et à leur rectification. Elles ont également le droit d'en obtenir la portabilité, ainsi que la limitation du traitement qui en est fait, et ont, dans certains cas, le droit de s'opposer audit traitement et d'obtenir l'effacement des données les concernant.

Décembre 2019. Crédits photo : Sébastien Le Clézio
Réalisation : tand'M.

Moyens d'accès : SNCF : gare de Gujan-Mestras.
Bus : réseau urbain, gare routière Gujan-Mestras.

L'Arousiney
Maison de retraite médicalisée
(EHPAD)
Allée de l'Arousiney – 33470 Gujan-Mestras
Téléphone : 05 57 15 56 00 - Fax : 05 56 66 41 55
Courriel : larousiney@fondationpartageetvie.org

FONDATION PARTAGE &VIE
Reconnue d'utilité publique

Gironde LE DÉPARTEMENT

La Fondation Partage et Vie est reconnue d'utilité publique. Son objet d'intérêt général est la lutte contre toutes les formes de dépendance liées à l'âge, à la maladie ou au handicap. Avec 121 établissements et près de 6 300 salariés, la Fondation est un acteur non lucratif majeur des secteurs médico-social et sanitaire.

fondationpartageetvie.org